



Procès-verbal de la 10^{ième} **assemblée régulière** 2005-2006 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 13 mars 2006, à 10 h 00, à la salle de conférence de la Maison de l'Outaouais au 394, boul. Maloney ouest à Gatineau.

PRÉSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur M. Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Judith Boivin, responsable régionale du Conseil du Statut de la femme
Madame Cécile Chrétien, Office des personnes handicapées du Québec
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune
Monsieur Pierre Gagnon, directeur régional adjoint d'Emploi-Québec
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec
Monsieur Pierre Legros, directeur régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Monsieur Carol Morin, agent de développement au ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Brigitte Michaud, attachée politique du ministre responsable de la région
Monsieur Claude Poirier, attaché politique de la députée de Pontiac
Monsieur Marc Boily, directeur de Développement Économique Canada
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO

Monsieur François Grenier, directeur général de l'URSLO
Monsieur Jean-Marc Purenne, agent de développement de l'URLSO
Monsieur Louis-Philippe Hurtubise, directeur général d'Action Forêt Outaouais
Madame Stéphanie Lalande, directrice générale d'AGIR
Monsieur Étienne Simard d'OREGAND
Monsieur Jacques Demers, citoyen de la ville de Gatineau
Monsieur Yady Quintero de l'Université du Québec en Outaouais
Madame Caroline Collin de l'Université du Québec en Outaouais
Monsieur David Letellier de l'Université du Québec en Outaouais
Madame Julie Sénéchal de Moisson Outaouais
Madame Dona Lévesque de Moisson Outaouais
Madame Nadine Cloutier de Moisson Outaouais
Madame Sylvie Lafontaine de Moisson Outaouais
Madame Lise Paradis de Moisson Outaouais
Monsieur Guy Thérien de Moisson Outaouais
Monsieur Richard Côté de Centraide Outaouais
Monsieur Franco Materazzi, consultant
Madame Hélène Bégin, adjointe administrative de la CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de communication et de développement de la CRÉO
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO
Madame Nathalie Lavoie, agente de communication de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h15.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-05-06-131

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Madame Paulette Lalande

propose l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant un point 4c2 Situation de l'industrie forestière – demande d'appui, un point 8a Présentation du cadre stratégique préliminaire du plan quinquennal 2006-2011 (information) et un point 8b Élaboration du plan quinquennal 2006-2011 – modification du processus des étapes (décision).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 février 2006 (décision)
- 4.- Rapport du président :
 - a) Activités (information)
 - b) Nomination des représentants de la société civile :

- secteur économie (décision)
 - secteur de la science (décision)
 - secteur de l'éducation primaire-secondaire (décision)
 - c) 1 Ressources financières et humaines – Commission forestière régionale (décision)
 - * 2 Situation de l'industrie forestière – demande d'appui (décision)
 - d) Dépôt du calendrier modifié des assemblées du conseil d'administration 2006-2007 (information)
- 5.- Rapport du directeur général :
- a) Activités (information)
 - b) Adoption de l'évolution des dépenses au 31 janvier 2006 (décision)
 - c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés (information)
 - d) Adoption de l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais de décembre 2005 et janvier 2006 et tableau des projets FRIJ et AJS (décision)
 - e) Revue de presse (information)
- 6.- Commissions régionales – rapport d'activités :
- a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau
 - Modification de la composition de la commission (décision)
 - b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters
 - Demande de modification du nom de la commission (décision)
 - c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalonde
 - 1 Réponse au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier, en regard des orientations gouvernementales proposées à la TQR du 9 février 2006 (décision)
 - 2 Modification de la composition de la commission (décision)
 - d) Développement économique, Tourisme et Emploi, Monsieur Aurèle Desjardins
 - e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
 - f) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table
- 7.- Prévisions budgétaires 2006-2007 (décision)
- * 8.- a) Présentation du cadre stratégique préliminaire du plan quinquennal 2006-2011 (information)
- * b) Élaboration du plan quinquennal 2006-2011 – modification du processus des étapes (décision)
- 9.- Avis régional portant sur les orientations sur les véhicules hors route (dépôt sur place) (décision)
- 10.- Rejet d'effluents dans l'environnement – moratoire sur la commercialisation des UV dans le cas du traitement des eaux usées pour résidences isolées (information)
- 11.- Fonds de développement régional (FDR)
- Projets :
- a) Regroupement des transports collectifs de l'Outaouais (décision)
 - b) 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais de Secondaire en Spectacle (décision)

- c) Festival Western Saint-André-Avellin – Rodéo professionnel – édition 2006 (décision)

12.- Fonds Table Jeunesse Outaouais :

Projets – Fonds régional d'intervention Jeunesse (FRIJ) :

- a) 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais (décision)
- b) Avenue internationale (décision)
- c) Développement territorial : comparaison France-Québec à travers l'étude exploratoire des cas de la Bretagne et de l'Outaouais (décision)

Projets – Fonds Action Jeunesse structurante (AJS) :

- d) Festival Jeunesse Outaouais (décision)

13.- Présentation de Moisson Outaouais, Madame Dona Lévesque, directrice générale et Monsieur Franco Materazzi, consultant

14.- Questions diverses : (ouvert)

Affaires nouvelles :

15.- Levée de l'assemblée.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 FÉVIER 2006

Les membres du Conseil d'administration discutent du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 13 février 2006.

Des corrections seront apportées au point 12 afin d'ajouter la nécessité de l'implication de la CRÉO dans le suivi de l'étude d'évaluation environnementale des nouvelles liaisons interprovinciales. Le point 13 sera modifié afin d'ajouter la nécessité d'impliquer des représentants des milieux municipaux au sein des comités de travail du créneau ACCORD-Outaouais portant sur la production et la transformation du bois de type feuillu.

CA-05-06-132

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 février 2006 en y apportant les corrections demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

- Rencontre avec le PDG de l'Agence de santé de l'Outaouais et discussions portant sur le transport collectif rural et sur la représentation possible de l'Agence au sein du conseil de la CRÉO.

- Rencontre avec le Ministre Pelletier et discussions portant sur les dossiers régionaux tels : Les bureaux coordonnateurs du milieu familial, les MRC Ressources, le financement de la CRÉO, le développement touristique, le complexe sportif et le suivi du colloque régional de l'année dernière.
- Conférence téléphonique entre les préfets et des représentants de l'industrie forestière portant sur la crise actuelle.

- b) Nomination des représentants de la société civile :
- secteur économie : Madame Diane Nault, CRPMT
 - secteur de la science : Monsieur Denis Côté, IQAFF
 - Secteur de l'éducation primaire-secondaire, Madame Christine Émond-Lapointe, CCSO

Après discussion, les mandats de la société civile des secteurs science et éducation primaire-secondaire sont renouvelés pour deux ans et pour le secteur économie Monsieur Michel Allard, nouveau président du CRPMT est nommé pour un mandat de deux ans.

CA-06-06-133

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose de nommer les personnes suivantes de la société civile pour un mandat de deux ans :

- Secteur économie, Monsieur Michel Allard, président du CRPMT
- Secteur de la science, Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF
- Secteur de l'éducation primaire-secondaire, Madame Christine Émond-Lapointe, représentante de CCSO

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président remercie Madame Diane Nault du CRPMT pour sa contribution exceptionnelle au développement socio-économique de la région de l'Outaouais.

De plus, à la suggestion de monsieur Robert Coulombe, le président invite Monsieur Michel Allard à se joindre à l'assemblée.

Monsieur Pierre Rondeau mentionne qu'il serait intéressant que l'Agence de santé puisse siéger à la CRÉO. Le président mentionne qu'il a eu des échanges avec le PDG de l'Agence à cet effet. On convient d'aborder la question lors de la prochaine journée de réflexion du conseil.

- c) 1 Ressources financières et humaines, Commission forestière régionale :

ATTENDU la décision du conseil d'administration de la CRÉO de doter la région de l'Outaouais d'une commission forestière régionale et d'un plan régional de développement forestier;

ATTENDU les ententes et engagements convenus entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et la CRÉO;

ATTENDU le financement que la CRÉO obtiendra du MRNF;

ATTENDU le dépôt par le directeur général du budget prévisionnel de la Commission forestière régionale et son acceptation par le conseil d'administration;

ATTENDU que la CRÉO désire pourvoir le poste de directeur de la Commission forestière régionale qui vise une prise en considération optimale des valeurs et des caractéristiques socioéconomiques et forestières de l'Outaouais.

ATTENDU que sous l'autorité du directeur général de la CRÉO, le directeur assurera la supervision de l'ensemble des activités de la commission et qu'il gèrera la préparation et le suivi des décisions de la commission dans la poursuite des objectifs suivants :

- la responsabilisation de la région à l'égard de la protection, de l'aménagement et de la mise en valeur de la forêt à travers l'exercice de pouvoirs délégués;
- l'établissement d'un partenariat avec les communautés autochtones;
- l'institution d'un lieu où les intervenants concernés par la protection et la mise en valeur de la forêt peuvent concilier et harmoniser leurs intérêts et priorités.

CA-05-06-134

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que l'on dote la Conférence régionale des élus de l'Outaouais d'un poste de directeur de la Commission forestière régionale et qu'un comité de sélection soit formé afin de procéder à sa sélection et à son embauche;

Que la Commission forestière régionale analyse et donne son aval à la proposition (incluant les prévisions budgétaires) avant de débiter le processus de dotation du poste;

Que le comité de sélection soit composé des membres suivants : le président, la vice-présidente, le trésorier, le directeur général et monsieur Denis Côté, président de la commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 Situation de l'industrie forestière :

ATTENDU la conférence téléphonique du 10 mars 2006 organisée par Action Forêt Outaouais, réunissant les préfets de l'Outaouais et des représentants de l'industrie forestière de la région ;

ATTENDU que, lors de cette conférence, les industriels forestiers ont fait part que les trois comités nationaux MRN-Industrie, mis sur pied à la demande du premier ministre, afin de trouver des solutions durables à la crise forestière actuelle ne donnent pas les résultats escomptés malgré la volonté manifeste de plusieurs intervenants gouvernementaux ;

ATTENDU que les industriels ont indiqué qu'il y avait urgence d'agir alors que le gouvernement s'appête à adopter très prochainement un nouveau budget et qu'il faut agir afin d'obtenir rapidement des mesures concrètes et significatives d'aide à l'industrie ;

ATTENDU que les préfets ont indiqué qu'ils auraient préféré avoir été préalablement tenus au courant et impliqués dans l'évolution du dossier par les industriels et qu'ils avaient besoin de prendre le temps d'étudier les demandes des industriels afin d'en saisir toutes les implications avant de donner un appui ;

ATTENDU que les préfets ont convenu avec les industriels qu'ils ne pouvaient prendre position au CA de la CRÉO du 13 mars sur le fond de la question et qu'ils allaient demander à la Commission forestière régionale d'analyser la demande des industriels et de faire une recommandation au conseil d'administration de la CRÉO ;

ATTENDU que tous ont convenu qu'il y avait actuellement une crise importante dans le secteur forestier et qu'il y avait urgence d'agir afin de trouver rapidement des mesures concrètes, significatives et durables afin de permettre à l'industrie de redevenir compétitive ;

ATTENDU que l'industrie forestière est au cœur de notre économie régionale et que des centaines d'emplois sont en cause ;

CA-05-06-135

Monsieur Armand Renaud appuyé par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au gouvernement du Québec et à l'industrie forestière de trouver rapidement des solutions et des mesures concrètes et significatives afin de permettre à l'industrie de redevenir compétitive dans un contexte de développement durable ;

De demander au gouvernement et à l'industrie forestière que les CRÉ du Québec soient représentées aux seins des trois comités MRN-Industrie ;

De demander à la Commission forestière régionale de l'Outaouais d'analyser le plus tôt possible les demandes d'appui de l'industrie forestière et d'en faire rapport au conseil d'administration de la CRÉO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres soulignent que la problématique de la forêt a des incidences pour la ville de Gatineau et que la ville devrait participer aux travaux de la commission forestière régionale. Il est suggéré que monsieur Aurèle Desjardins y représente la ville de Gatineau.

- d) Dépôt du calendrier modifié des assemblées du conseil d'administration 2006-2007 :

Le président dépose le calendrier modifié des assemblées du conseil d'administration 2006-2007 et il est convenu que les rencontres débuteront dorénavant à 10h30.

5.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- a) Activités :

- Le bilan 2000-2005 de l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais est terminé. Il est présentement en relecture et il sera déposé au prochain conseil.

- À l'intérieur d'un délai d'une semaine et demie, Il y a eu rencontre du comité sur les sentiers, rédaction d'un avis, consultation des membres du conseil et présentation de l'avis sur les véhicules hors route en commission parlementaire par madame Jocelyne Houle et monsieur Jean-Marc Purenne de l'URLSO.
- Participation à une rencontre le 22 février 2006 organisée par le ministère des Affaires municipales et des Régions à Québec portant sur les régions ressources afin d'identifier des mesures d'atténuation à certains effets négatifs sur les régions qui ne bénéficient pas des avantages fiscaux des régions ressources.
- La décision gouvernementale portant sur les bureaux coordonnateurs en milieu familial répond en partie à l'avis régional de la CRÉO. Les MRC ont un bureau par territoire comme nous l'avions demandé. Pour ce qui est de la ville de Gatineau, nous avons demandé deux bureaux de plus et il semble que la demande de la CRÉO d'être impliquée dans le choix des bureaux coordonnateurs n'a pas été retenue.
- Le comité de sélection visant à doter l'Outaouais d'un conseiller industriel de FORINTEK a retenu la candidature de M. Hugues Boursiquot. Il entrera en fonction le 20 mars prochain et son bureau sera situé au Centre de développement des entreprises technologique (CDET).
- Les entrevues pour la sélection du coordonnateur du FIER Soutien auront lieu le 20 mars prochain.
- La maison de l'Outaouais a l'Agence régionale de mise en valeurs des forêts privées outaouaises comme nouveau locataire.

b) Adoption de l'évolution des dépenses au 31 janvier 2006 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses au 31 janvier 2006.

CA-05-06-136

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Madame Paulette Lalande

propose d'adopter l'évolution des dépenses au 31 janvier 2006, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés à la CRÉO.

Monsieur Denis Dubé informe les membres du conseil que le projet Innovation sociale et développement des communautés – ARUC impliquant des chercheurs de l'UQO a été accepté. Ce projet d'un million de dollars sera structurant pour l'innovation sociale en Outaouais.

Monsieur Jean Perras aimerait que l'on ajoute dans le rapport une section présentant les engagements financiers pluriannuels de la CRÉO et de la TJO.

- d) Adoption de l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais de décembre 2005 et janvier 2006 et tableau des projets FRIJ et AJS :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais de décembre 2005 et janvier 2006 et présente aux membres le tableau des projets du Fonds régional d'Investissement jeunesse (FRIJ) et du Fonds Action jeunesse structurante (AJS).

CA-06-07-137

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose d'adopter l'évolution des dépenses de la Table Jeunesse Outaouais de décembre 2005 et janvier 2006 ainsi que l'état de situation des projets FRIJ et AJS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

6.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

- a) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé fait un résumé des activités de la commission et dépose une modification de la composition de la commission.

ATTENDU que Monsieur Bernard Duclos, directeur du Centre Service Canada Outaouais, a délégué Madame Marie-Sophie Parent, agente sénior de développement, pour le représenter à la Commission régionale Développement social et santé;

CA-06-07-138

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais remplace Monsieur Bertrand Duclos par Madame Marie-Sophie Parent à titre de représentante du Centre Service Canada Outaouais au sein de la commission régionale Développement social et santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters.

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir fait un résumé des activités de la commission et dépose une proposition de modification du nom de la commission.

ATTENDU que le sport contribue, au même titre que la culture et le loisir, à la qualité de vie des individus ;

ATTENDU que les travaux de la commission Culture et Loisir accorderont la même importance au sport qu'à la culture et au loisir dans l'élaboration du plan quinquennal 2006-2011 ;

ATTENDU que les membres de la commission Culture et Loisir ont décidé à l'unanimité d'inclure le Sport dans l'appellation de la Commission ;

CA-05-06-139

Monsieur Steve Harris appuyé par
Madame Louise Poirier

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accepte que la commission régionale Culture et Loisir s'appelle désormais commission régionale Culture, Loisir et Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science fait un résumé des activités de la commission et dépose deux projets de résolution.

1 Réponse au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier, en regard des orientations gouvernementales proposées à la TQR du 9 février 2006 :

ATTENDU la demande de l'Outaouais au Forum des générations, soit d'obtenir les pouvoirs de « décider, agir et dépenser » en Outaouais, via un exercice de régionalisation de certains services gouvernementaux, notamment en regard de la formation professionnelle et de la formation technique;

ATTENDU la présentation des orientations gouvernementales par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, à la Table Québec-Régions le 9 février dernier, à laquelle il demandait aux CRÉ de lui faire connaître leurs réactions préliminaires avant le 15 mars 2006;

ATTENDU les travaux de la Table Éducation Outaouais (TÉO) et de la CRÉO en regard de l'entente spécifique portant sur la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle (SRFPO) et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais ;

ATTENDU la demande de la CRÉO à la Table Éducation Outaouais (TÉO) pour obtenir leur avis dans l'élaboration d'une proposition de régionalisation, en regard de la formation professionnelle et technique devant notamment intégrer les éléments suivants :

- 1- L'utilisation des tableaux de bord développés afin d'arrimer l'offre de formation professionnelle et technique aux besoins du marché du travail et le partenariat avec les entreprises;
- 2- L'obtention d'un financement récurrent pour le Service régional de formation professionnelle et technique (SRFPO);
- 3- L'implantation d'un fonds régionalisé pour financer les programmes de formation professionnelle et technique;
- 4- La réflexion sur la mise en place de passerelles entre la formation professionnelle et technique;

5- La promotion et la valorisation de la formation professionnelle.

ATTENDU les commentaires reçus de la Table Éducation Outaouais, qui répond en grande partie aux attentes gouvernementales et à la demande de la CRÉO, en se basant sur les études et consultations suivantes :

- L'Exode des jeunes; Étude Allaire – octobre 2002;
- Rapport Schneider sur la formation professionnelle et technique – mai 2002;
- Forum sur l'enseignement supérieur en Outaouais – octobre 2003;
- La formation professionnelle en Outaouais; Une analyse comparative avec les régions de la Capitale Nationale et de l'Estrie – Creutzer Mathurin – Juin 2004;

ATTENDU que la TÉO recommande les gestes concrets suivants de la part du ministère et que ceux-ci vont dans le sens de la volonté régionale actuelle:

- Reconnaissance de la Table Éducation Outaouais ;
- Décentralisation d'un fonds régional substantiel qui tient compte des particularités de l'Outaouais ;
- Indications dans les meilleurs délais quant à la constitution de ce fonds et quant aux sommes qui seront investies par le ministère ;
- Souplesse dans la régionalisation de l'offre de formation, notamment en formation professionnelle et en formation technique de même que dans les offres de formation collégial-universitaire, notamment les «DEC-BAC» ;
- Subventions particulières visant à supporter le fonctionnement de la Table Éducation Outaouais ;
- Subventions particulières visant à supporter le fonctionnement du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais ;
- Support aux chantiers actuellement en cours dans le cadre du rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique ;
- Souplesse dans la mise en place d'un modèle «Outaouais» en matière de services à la clientèle immigrante ;
- Reconnaissance des institutions d'enseignement dans une éventuelle entente de partenariat en matière de «sports et loisirs» .

ATTENDU que la commission Éducation, Recherche et Science s'est offerte, lors de sa dernière rencontre, le 23 février dernier, de présenter le projet présenté par la Table éducation Outaouais (TÉO) au conseil d'administration de la CRÉO pour obtenir un appui régional;

CA-06-07-140

Monsieur Jean Perras appuyé par
Monsieur Aurèle Desjardins

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) mandate le président, monsieur Marc Carrière pour écrire au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, en regard des orientations gouvernementales proposées et qui touchaient les points suivants :

1. La relance des tables éducation interordres (commissions scolaires, CEGEP, universités),
2. L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes d'âge scolaire en région;
3. Des ententes de partenariat entre les Unités régionales de loisir et de sport et les CRÉ.

La réponse de la CRÉO mettra de l'avant les points suivants :

De façon générale, la CRÉO est ouverte aux propositions soumises par le ministre à la Table Québec-Régions du 9 février dernier, toutefois, la CRÉO et ses partenaires désirent certaines précisions et positions de la part du ministre.

1. La relance des tables éducation interordres (commissions scolaires, CEGEP, universités) :

- Reconnaissance de la Table Éducation Outaouais comme instance privilégiée de concertation interordres et obtention de subventions récurrentes visant à supporter son fonctionnement ;
- Précisions du ministre sur :
 - La souplesse possible dans la régionalisation de l'offre de formation, notamment en formation professionnelle et en formation technique de même que dans les offres de formation intégrée-interordres;
 - La nature du support du ministre aux chantiers actuellement en cours dans le cadre du rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique;
 - L'engagement financier du ministre à supporter le fonctionnement récurrent du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO).
- L'engagement du ministre à régionaliser un fonds substantiel visant à soutenir l'offre régionale de formation professionnelle et de formation technique qui tient compte des particularités de l'Outaouais et dont le ministre doit en préciser les délais de constitution ainsi que les montants qui y seront investis par le ministère.

2.- L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes d'âge scolaire en région :

- La CRÉO et la Table Éducation de l'Outaouais souhaitent de la souplesse dans la mise en place d'un modèle «Outaouais» en matière de services à la clientèle immigrante et ce, dans une approche intégrée avec les autres partenaires concernés, notamment dans le cadre de la mise en place prochaine d'un plan d'action régional en matière d'immigration.

3. Des ententes de partenariat entre les Unités régionales de loisir et de sport et les CRÉ :

- La CRÉO et l'URLSO entretiennent de très bonnes relations et ont déjà engagé des discussions à cet effet;
- La CRÉO désire avoir des précisions de la part du ministre sur :
 - le financement qui sera octroyé à la CRÉO afin qu'elle puisse assumer ces nouvelles responsabilités;
 - l'augmentation du financement de l'URLSO qui n'a pas été augmenté depuis 2002, qui supporte plusieurs organismes de l'Outaouais, qui doit assumer une augmentation de ses mandats nationaux et qui intervient dans une région qui, globalement, est en croissance démographique;

- La possibilité et l'ouverture du ministre à régionaliser davantage l'enveloppe loisir de son ministère étant donné que le budget de l'URLSO ne représente qu'une petite partie de cette enveloppe. À titre d'exemple on peut mentionner le programme de subvention des centres communautaires de loisir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 Modification de la composition de la commission :

ATTENDU la Loi 34, qui vise à assurer une représentation équitable des jeunes dans les décisions qui les concernent, notamment au niveau du développement régional;

ATTENDU la mise en place des cinq commissions régionales, dont la commission Éducation, Recherche et Science;

ATTENDU que les décideurs de la région ont priorisé de prendre les idées et opinions des jeunes en considération dans les décisions qui les concernent, notamment dans les travaux des cinq commissions régionales;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais (TJO), ayant comme mission d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent, a suggéré que monsieur Étienne Simard, président de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais, siège à titre de représentant jeune au sein de la commission Éducation, Recherche et Science;

ATTENDU que la commission Éducation, Recherche et Science a reçu la suggestion de la TJO, s'est montrée favorable à la nomination d'un jeune au sein de la Commission et que la présidente de la Commission, madame Paulette Lalande, s'est proposée pour déposer la présente recommandation à la CRÉO afin de procéder à cette nomination;

CA-05-06- 141

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais nomme monsieur Étienne Simard, étudiant de l'UQO, comme membre jeune au sein de la commission régionale Éducation, Recherche et Science.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Développement économique, Tourisme et Emploi, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique, Tourisme et Emploi fait un résumé des activités de la commission.

e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable fait un résumé des activités de la commission.

- f) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table :
- Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais fait un résumé des activités de la Table.

7.- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007

Le directeur général présente les prévisions budgétaires pour l'année 2006-2007.

CA-05-06-142

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Madame Louise Poirier

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les prévisions budgétaires 2006-2007 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8.- a) Présentation du cadre stratégique préliminaire du plan quinquennal 2006-2011 :

Le directeur général fait la présentation du cadre stratégique préliminaire 2006-2011 afin d'informer les membres de l'état d'avancement du plan quinquennal.

- b) Élaboration du plan quinquennal 2006-2011, modification du processus et des étapes :

ATTENDU l'état d'avancement des travaux d'élaboration du plan quinquennal 2006-2011 ;

ATTENDU les commentaires exprimés par plusieurs partenaires portant sur l'échéancier serré prévu ;

ATTENDU que plusieurs partenaires ont manifesté le besoin que la CRÉO définisse sa mission de façon explicite;

ATTENDU le besoin exprimé par les membres du conseil d'administration de la CRÉO de tenir un moment de réflexion et d'orientation ;

ATTENDU que, suite aux discussions entre le comité administratif et la direction générale, l'objectif d'adopter en juin le plan quinquennal 2006-2011 n'est pas une fin en soi s'il contribue à diminuer la qualité de la planification ou la qualité de la participation et de l'adhésion des partenaires des milieux locaux et régionaux ;

CA-05-06-143

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose de modifier les étapes et les échéanciers prévus pour l'élaboration du Plan quinquennal 2006-2011 et que le comité administratif soit mandaté pour suivre le processus et prendre les décisions tactiques à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.- **AVIS RÉGIONAL PORTANT SUR LES ORIENTATIONS SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE**

Le directeur général dépose l'avis régional portant sur les orientations sur les véhicules hors route qui a été présenté à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec par Madame Jocelyne Houle le 7 mars 2006 à Québec. Monsieur Jean-Marc Purenne de l'URLSO accompagnait madame Houle.

Le directeur général souligne l'excellent travail de Monsieur Purenne et de la permanence dans ce dossier. Il souligne également la disponibilité et la très bonne collaboration de tous les partenaires régionaux dans ce dossier.

CA-05-06-144

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'avis régional portant sur les orientations sur les véhicules hors route et que la région demande au ministère, un fonds récurrent de 40 000 \$ par année, afin d'assurer la coordination de ce dossier en région.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Jean Perras inscrit sa dissidence compte tenu qu'il veut que son conseil municipal se prononce sur ces orientations.

10.- **REJET D'EFFLUENTS DANS L'ENVIRONNEMENT – MORATOIRE SUR LA COMMERCIALISATION DES UV DANS LE CAS DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR RÉSIDENCES ISOLÉES**

Le directeur général dépose un document sur la problématique reliée au nouveau système de traitement tertiaire (ultraviolet) suivi d'un rejet d'effluents dans l'environnement. Il informe les membres qu'il y a une mobilisation des intervenants dans diverses régions du Québec. L'objectif est de demander au MDDEP d'instaurer un moratoire sur la commercialisation des UV dans le cas du traitement des eaux usées pour résidences isolées.

Donc, compte tenu des caractéristiques du territoire (sol argile et/ou montagneux), il y a un grand potentiel d'installations tertiaires dans toute la région de l'Outaouais et c'est pourquoi il est important de sensibiliser et d'informer les MRC et les municipalités de la région dans le but de protéger l'intégrité de notre réseau hydrographique et la qualité de vie des citoyens.

Monsieur Jean Perras suggère que chaque MRC et municipalité prennent position sur le sujet et que par la suite la CRÉO adopte une position régionale.

11.- **FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)**

Projets :

- a) Regroupement des transports collectifs de l'Outaouais :

ATTENDU que le projet Regroupement des transports collectifs de l'Outaouais rejoint les objectifs que la CRÉO s'est proposé d'atteindre dans le cadre des axes Développer et adapter les infrastructures et les institutions aux besoins de la région et Développement social de l'Entente cadre de développement 2000-2005;

ATTENDU que nous ne pouvons pas porter un jugement sur la pertinence et la justesse des coûts soumis car la variation des coûts moyens par déplacement (31,80\$ à 38,27\$), du nombre de kilomètres parcouru (131 270km à 223 947km), et que la tarification est considérable;

ATTENDU que nous présumons de la bonne foi des corporations sur l'identification des besoins de financement;

ATTENDU que d'autres partenaires régionaux ont été sollicités pour contribuer financièrement à court, moyen et long terme au projet dont l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ainsi que la Table Jeunesse Outaouais;

ATTENDU qu'une démarche devra être réalisée en collaboration avec les corporations dans le but de standardiser les besoins financiers réels de chaque corporation;

ATTENDU que l'harmonisation des services de transport collectif en milieu rural à travers la région initiée devra être poursuivie et que l'arrimage avec le transport en commun de la ville de Gatineau devra être développé;

ATTENDU que l'implication financière de la CRÉO s'inscrit dans le cadre d'une étape de transition au niveau du financement du transport collectif en milieu rural dans l'Outaouais et qu'elle est ponctuelle et par le fait même, non récurrente;

ATTENDU que la CRÉO initiera, auprès des partenaires visés, une démarche en vue de trouver des solutions durables aux besoins de financement récurrents des corporations;

CA-05-06-145

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activité projet structurant à rayonnement régional, un montant maximal de 76 500 \$, représentant 16% du coût total du projet, sous réserve de l'obtention de l'aide financière adressée aux autres partenaires, au Regroupement des Transports Collectifs de l'Outaouais pour répondre aux besoins financiers de l'année 2006 des corporations de transport collectif en milieu rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Poirier demande que les documents soient envoyés au directeur général de la STO avec une copie de la résolution.

b) 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais de Secondaire en spectacle :

ATTENDU que l'entente cadre de développement 2000-2005 comporte un objectif qui vise à prioriser les interventions en matière de développement du loisir culturel chez les jeunes ;

ATTENDU que ce projet contribue au rayonnement de l'Outaouais, au Québec et dans le reste du Canada ;

ATTENDU que le RVPQ favorise la création de liens entre les étudiants de différentes régions du Québec et avec ceux d'autres provinces canadiennes ;

ATTENDU que le RVPQ offre une vitrine d'envergure à l'éclosion des talents des jeunes ;

ATTENDU que le présent projet s'inscrit dans l'entente spécifique portant sur le Programme d'aide à la jeune relève amateur ;

ATTENDU que le budget de l'entente spécifique est insuffisant pour financer au complet ce projet ;

CA-05-06-146

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse à l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais pour la réalisation du projet Rendez-vous Pan québécois Secondaire en Spectacle une subvention maximale de 8 750 \$ représentant 3,5% du coût total du projet laquelle somme se répartit ainsi : FDR volet entente spécifique : 1 250 \$; FDR volet projets structurants : 7 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Festival Western Saint-André-Avellin – Rodéo professionnel – édition 2006 :

ATTENDU que le promoteur a présenté une demande incomplète ;

ATTENDU que la présente demande ne spécifie pas le coût total du projet et ne présente pas de plan de financement démontrant les engagements de l'ensemble des bailleurs de fonds ;

ATTENDU que le présent projet ne rencontre pas les critères d'admissibilité suivants :

- réaliser une action ou des actions identifiées dans le plan d'action régional ;
- avoir une portée régionale, c'est-à-dire que sa réalisation génère des impacts débordant de façon significative les limites d'un territoire de MRC ;
- être structurant au chapitre de la consolidation et de la création d'emplois durables ;
- apporter une solution intégrée à des problématiques prioritaires et partagées et s'inscrit dans un réseau régional ;
- avoir un effet sur la consolidation et la création d'emplois ou introduit des conditions propices à l'employabilité.

ATTENDU que le même projet a fait l'objet d'une recommandation négative en 2005;

CA-05-06-147

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus ne contribue pas financièrement au projet Festival Western Saint-André-Avellin- rodéo professionnel, édition 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.- **FONDS TABLE JEUNESSE OUTAOUAIS**

Projets – Fonds régional d'intervention jeunesse (FRIJ) :

a) 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais :

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais possède des surplus au niveau des projets financés par le Fonds régional d'investissement jeunesse qui n'ont pas pu se réaliser;

ATTENDU que ce projet favorise la persévérance scolaire qui est un objectif important de la Table Jeunesse Outaouais;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais approuve et recommande qu'un montant de 10 000\$ soit accordé pour le projet 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais.

ATTENDU qu'en tant que partenaire majeur, le Rendez-vous accorde une visibilité importante de la Table Jeunesse Outaouais auprès d'une clientèle jeunesse importante.

CA-05-06-148

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose qu'un montant de 10 000 \$ provenant des surplus du Fonds régional d'intervention Jeunesse (FRIJ) soit accordé à l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais (URLSO) pour la réalisation du projet « 7^{ième} Rendez-vous Pan québécois Outaouais ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Avenue Internationale :

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais dispose de fonds provenant de sommes non-utilisées par les promoteurs de l'enveloppe du FRIJ 2003-2005;

ATTENDU que par l'entremise du comité avisier, la Table Jeunesse Outaouais est impliquée dans le projet et contribue à le définir;

ATTENDU que les tables locales ont été mises à contribution pour assurer un succès au projet dans les milieux ruraux;

ATTENDU que le Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais est en phase de planification et de développement pour un projet d'envergure régionale;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Table Jeunesse Outaouais a approuvé le projet et les montants proposés;

CA-05-06-149

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Jocelyne Houle

propose d'accorder un montant de 8 000\$ provenant des surplus du Fonds régional d'intervention Jeunesse au Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais pour la réalisation du plan d'affaires pour le projet de l'Avenue internationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Développement territorial : comparaison France-Québec à travers l'étude exploratoire des cas de la Bretagne et de l'Outaouais :

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais possède des surplus au niveau des projets financés par le Fonds régional d'investissement jeunesse qui n'ont pas pu se réaliser;

ATTENDU que cet échange formera les acteurs du développement régional de l'Outaouais de demain;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais approuve et recommande qu'un montant de 4 000 \$ soit accordé pour le projet Développement territorial: comparaison France-Québec à travers l'étude exploratoire des cas de la Bretagne et de l'Outaouais.

CA-05-06-150

Monsieur Jean Perras appuyé par
Madame Paulette Lalande

propose d'accorder un montant de 4 000 \$ provenant des surplus du Fonds régional d'intervention Jeunesse à l'Université du Québec en Outaouais pour la réalisation du projet « Développement territorial: comparaison France-Québec à travers l'étude exploratoire des cas de la Bretagne et de l'Outaouais ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projets – Fonds Action jeunesse structurante (AJS) :

- d) Festival Jeunesse Outaouais :

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais dispose de fonds provenant de sommes non-utilisées par les promoteurs de l'enveloppe du FRIJ 2003-2005;

ATTENDU que le festival Jeunesse Outaouais entreprend sa troisième année et qu'il rejoint plus de 500 jeunes à cette occasion;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais a, depuis le début, supporté les initiatives du Festival et contribué à l'élaboration du contenu pour le forum;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Table Jeunesse Outaouais a approuvé le projet et les montants proposés;

CA-05-06-151

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Pierre Rondeau

propose de verser 81 000 \$ dans le cadre du Fonds Action jeunesse structurante pour les trois prochaines années, (27 000 \$/année) à la corporation du Festival Jeunesse Outaouais afin que la Table Jeunesse Outaouais devienne le présentateur officiel de l'événement avec la ville de Gatineau. La Table Jeunesse Outaouais pourra également bénéficier des données obtenues lors du forum du festival.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.- PRÉSENTATION DE MOISSON OUTAOUAIS

Monsieur Franco Materazzi, consultant assistée de Madame Dona Lévesque, directrice générale de Moisson Outaouais fait une présentation aux membres du Conseil d'administration.

14.- QUESTIONS DIVERSES

Affaires nouvelles :

15.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président informe les membres que le prochain conseil d'administration aura lieu le 24 avril 2006 à l'hôtel Royal William à Montebello et étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés lève l'assemblée à 12h15.